



Title	Les pronoms démonstratifs celui-ci et celui-là
Author(s)	Imoto, Hidetake
Citation	フランス語フランス文学研究. 1997, 70, p. 202-214
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/57757
rights	日本フランス語フランス文学会
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

<https://ir.library.osaka-u.ac.jp/>

The University of Osaka

Les pronoms démonstratifs *celui-ci* et *celui-là*

I. Les problèmes à résoudre

Cet article a pour but de mettre au clair la relation entre les deux emplois du pronom démonstratif *celui-ci* par comparaison avec *celui-là*, et d'éclaircir les particularités de ce pronom¹⁾.

Corblin (1990) voit d'abord en *celui-ci/-là* ce qu'il appelle une « anaphore nominale », anaphore dans laquelle le terme anaphorisant ne reprend de son antécédent que la catégorie (« rôle » pour Fauconnier 1984) et prend le référent (« valeur ») qui lui est propre dans la situation d'énonciation. Un exemple typique de cette anaphore est fourni par les DSN (déterminant sans nom) :

- (1) Paul a déchiré *le livre bleu*. J'ai déchiré *le rouge*.

Le terme anaphorisant *le rouge*, qu'on peut paraphraser comme *le livre rouge*, reprend de son antécédent *le livre bleu* le rôle *livre*, mais il prend une valeur différente de celle de son antécédent. *Celui-ci/-là* dans son emploi situationnel s'analyse de la même façon :

- (2) A propos de stylo, je prends *celui-ci*.
- (3) « Je veux porter ce soir une autre robe. Viens. Tu vas choisir, pour moi. »

« *Celle-ci*, tu la portais le jour où papa a été décoré de la Légion d'honneur. — Non, pas *celle-ci*. — Et *celle-là*, tu te souviens ? Sylvie te l'avait volée. — Pas *celle-là*. — Alors, tiens, la bleue. — Elle est démodée. — Alors, choisis. — Comment ai-je pu porter toutes ces robes ? »

(Navarre, cité par Veland 1996 : 391)

1) Dans ce qui suit, je désigne indifféremment par *celui-ci* les pronoms *celui-*

ci, *ceux-ci*, *celle-ci*, etc., et par *celui-là* indifféremment *celui-là*, *ceux-là*, *celle-là*, etc.

En (2) *celui-ci* correspond à *ce stylo-ci*, et en (3) *celle-ci/-là* correspond à *cette robe-ci/-là*, mais chaque pronom a une valeur qui lui est propre.

Il existe cependant un emploi de *celui-ci/-là* qui n'appartient pas à l'anaphore nominale, et qu'on pourrait qualifier plutôt d'anaphore pronominale :

- (4) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ceux-ci* sont plus doux. (Kleiber 1991 : 135)

En (4), *ceux-ci* reprend, de son antécédent *les chats*, non seulement le rôle, mais aussi la valeur. En effet, quand on remplace *ceux-ci* par *ces chats-ci*, l'interprétation générique n'est plus possible, et le sens n'est pas le même en (4) et en (5) :

- (5) Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ces chats-ci* sont plus doux. (Kleiber 1991 : 135)

Quatre questions se posent :

(A) Quel est le rapport entre le *celui-ci* de type (2) et le *celui-ci* de type (4) ?

(B) Pourquoi le *celui-ci* de type (4) ne s'appuie-t-il pas sur un contraste interne, c'est-à-dire un contraste entre éléments de la même catégorie¹⁾ ? En général, les démonstratifs marquent leur référent comme particulier dans une catégorie donnée et l'opposent aux autres membres de cette même catégorie. En revanche, les définis marquent un contraste avec les éléments d'une autre catégorie. Ainsi, dans les contextes suivants, *ce N* (démonstratif) est préféré en (6) et *le N* (défini) en (7) :

- (6) C'est *cette voiture* que j'ai prise, et non la tienne.

- (7) C'est *la voiture* que j'ai prise, et non la moto.

(Corblin 1995 : 51 et 52)

Or, tout en étant démonstratif, *celui-ci* en (4) ne s'oppose pas aux autres chats mais aux chimpanzés (contraste externe). Compte tenu du fait que *celui-ci* en (2) et *ce N-ci* en (5), expression parallèle à *celui-ci* en (4), s'appuient sur le contraste interne, le contraste externe est une particularité du type (4).

1) Le terme « contraste interne », qui s'oppose à « contraste externe », est emprunté à Corblin (1983).

(C) Pourquoi *celui-là*, comme pronom référentiel, ne s'emploie-t-il pas seul ? *Celui-là*, dans son emploi de reprise référentielle immédiate, s'appuie toujours sur un contraste avec *celui-ci* :

- (8) Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux critique est bon et doux, le jeune critique est implacable ; *celui-ci* ne sait rien, *celui-là* sait tout.
 (Balzac, *Le Lys dans la vallée*, in Discotext, mis en italiques par moi)

Employé tout seul, *celui-là* s'identifierait mal, et il est peu approprié dans le contexte (4) :

- (9) ??Les chimpanzés sont plus affectueux que les chats, même si *ceux-là* sont moins doux.

Ce fait est d'autant plus paradoxal que, dans le cas de la reprise par un nom, c'est plutôt *ce N-là* que *ce N-ci* qui reprend un élément dans le contexte immédiat. Voici des exemples attestés dans Discotext :

- (10) Il ne leur manque absolument que le raisonnement sur la chose politique, et *ce manque-là* est plus que compensé par la grâce de leur ton et la parfaite justesse de leurs expressions.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

- (11) Voilà donc les lettres que je vais recevoir toute la vie ! *Ces lettres-là* ne doivent changer que tous les vingt ans, suivant le genre d'occupation qui est à la mode.

(Stendhal, *Le Rouge et le Noir*)

- (12) Oh ! Mon cher ami, quand certaines femmes trouvent du plaisir à nous déchirer le cœur, quand elles se sont promis d'y enfoncer un poignard et de le retourner dans la plaie, *ces femmes-là* sont adorables, elles aiment ou veulent être aimées ! Un jour, elles nous récompenseront de nos douleurs, comme Dieu doit, dit-on, rémunérer nos bonnes œuvres...

(Balzac, *La Peau de chagrin*)

Dans ces trois exemples, *ce N-ci* (*ce manque-ci*, *ces lettres-ci*, *ces femmes-ci*) sont exclus.

(D) Quelles sont les conditions pour employer *celui-ci* comme pronom référentiel ? : le *celui-ci* de type (4) répond à plusieurs contraintes que Zribi-Hertz (1991) discute en détail¹⁾. Apparemment, *celui-ci* ne peut pas anaphoriser un antécédent sujet :

1) Les exemples (13) à (16) sont de Zribi-Hertz (1991).

- (13) *Pierre est malade, mais *celui-ci* n'en sait rien.

Mais cette contrainte est à la fois trop forte et trop faible, parce que, en (14), *celui-ci* reprend un sujet, et en (15) et en (16), *celui-ci* n'anaphorise pas un non-sujet.

- (14) Marie dit que Paul est malade, mais *celui-ci* n'en sait rien.
 (15) *Il importe peu à Pierre de gagner ou de perdre : *celui-ci* est philosophe.
 (16) *Cela inquiète beaucoup Pierre que Marie ne soit toujours pas rentrée : *celui-ci* est un anxieux.

A la suite de l'analyse d'exemples de ce genre, Zribi-Hertz propose l'hypothèse selon laquelle « *celui-ci* doit avoir un degré d'empathie plus élevé que celui de son antécédent » (p. 575). Le degré d'empathie est calculé par la prééminence : « Au sein d'une proposition (IP) non-enchâssée, l'argument nominal prééminent est marqué + E (foyer d'empathie). Tout argument nominal qui n'est pas + E est marqué - E. » (p. 578) Les critères de la prééminence sont les suivants :

- (17) Au sein d'une structure phrasique, A est prééminent par rapport à B :
- hiérarchie structurale* :
 - si A c-commande B
 - dans la construction *le B de A*, où A est + humain
 - hiérarchie sémantique* :
 - si A est + humain et B, - humain
 - si A est + défini et B, - défini
 - hiérarchie thématique* :

si A est θ -dominant par rapport à B
 (Agent > Expériencer > ... > Thème > ...)
- (Zribi-Hertz 1991 : 578)

Cependant, il n'est pas toujours facile de comparer le degré d'empathie de *celui-ci* avec celui de son antécédent. Dans l'exemple suivant, alors que *celui-ci* convient parfaitement, selon le critère que propose Zribi-Hertz, il n'y a aucune différence de degré d'empathie entre *celui-ci* et son antécédent :

- (18) Suppose maintenant que le silencieux soit supprimé, qu'il fasse partie de l'arme et qu'il se trouve à l'intérieur de *celle-ci* ?
 (Simenon, cité par Veland 1996 : 373)

Il reste donc encore à reformuler les contraintes sur l'emploi de *celui-ci*.

Dans ce qui suit, j'essaierais de répondre à ces quatre questions.

II. Les particules démonstratives *-ci/-là*

Le fonctionnement essentiel des démonstratifs consiste à signaler un segment de la réalité par un geste d'ostension. Dans beaucoup de langues naturelles, comme support à ce geste d'ostension, des marques de la distance selon la position du locuteur sont souvent attachées aux démonstratifs. En japonais, *ko-*, *so-*, *a-* correspondent respectivement aux positions proximale, médiane et distale, en anglais *this* et *that* correspondent aux positions proximale et distale. Les particules démonstratives en français, *-ci/-là*, sont aussi considérées à l'origine comme des marques de distance, mais de nos jours elles sont employées plutôt comme supports de contraste :

(19) *Ce livre-ci* est plus intéressant que *ce livre-là*.

L'énoncé (19) est possible même si le livre désigné par *ce livre-ci* se trouve plus loin que le livre désigné par *ce livre-là*.

Dans les exemples attestés de *ce N-ci*, l'effet de contraste est marqué ; la plupart de ces exemples sont des expressions temporelles ou spatiales comme *ces temps-ci*, *cette heure-ci* et *ce pays-ci*. La particule *-ci* peut y être paraphrasée comme *où nous (les locuteurs) sommes*, la situation immédiate temporelle ou spatiale étant mise en relief par contraste avec d'autres temps et d'autres lieux. *Ce N-ci* désignant un objet particulier est très rare. Le seul exemple que j'en aie trouvé est le suivant :

(20) M Fléron fut flatté de l'effet qu'il produisait, et, sur un militaire encore ! Enfin, il demanda à Lucien ce qu'il pouvait y avoir pour son service ; mais ce mot fut lancé en grasseyanter et d'un ton à se faire répondre une impertinence. L'embarras de Lucien était de ne pas rire au nez du personnage. Par malheur, il vint à se rappeler un Monsieur Fléron député. *Cet être-ci* sera le digne fils ou neveu de ce M Fléron qui pleure de tendresse en parlant de nos dignes ministres.

(Stendhal in Discotext souligné et mis en relief par moi)

A noter que ce démonstratif apparaît en style indirect libre¹⁾ ; l'emploi est

1) Ou même au style direct : notons que les temps verbaux sont le futur et le présent et que le possessif *nos* est choisi du point de vue de Lucien.

donc plutôt situationnel que contextuel : en effet, l'antécédent¹⁾ de *cet être-ci*, dans le contexte, n'est pas le SN le plus proche (*un Monsieur Fléron député*), mais le plus lointain (*M. Fléron*). L'important est que par *ce N-ci*, Fléron est contrasté avec l'autre Fléron, le député : si on enlève la mention d'*un Monsieur Fléron député*, pour désigner M. Fléron qui se trouve en face de Lucien, *cet être-là* conviendra mieux que *cet être-ci* dans ce passage du monologue du héros. On constate assez souvent qu'un élément de contraste fourni explicitement améliore l'acceptabilité de *ce N-ci*, par exemple²⁾ :

- (21) J'ai rencontré un étudiant. **Cet étudiant-ci* est très sympathique.
- (22) Les étudiants de maintenant sont assez méchants. Mais j'ai rencontré un étudiant, et *cet étudiant-ci* était très sympathique.

Quant à *ce N-là*, les exemples comme *ce temps-là* sont les plus nombreux, mais comme je l'ai indiqué dans la section précédente, on rencontre parfois des exemples de reprise immédiate. A la différence de *ce N-ci*, *ce N-là* de (10), (11) et (12) ne s'oppose pas à d'autres référents particuliers, mais aux autres membres latents de la même catégorie. La particule *-là* n'apporte alors qu'un renforcement du sens démonstratif attaché à *ce N*. Compte tenu du fait que la marque proximale est plus marquée que la marque distale, il est normal que l'effet de contraste soit plus fort dans le cas de la marque proximale que dans celui de la marque distale. Enfin, la particule *-ci* ne s'emploie qu'avec un élément de contraste.

III. Transition entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronomiale

Les raisons pour lesquelles on peut soutenir que l'anaphore nominale est l'emploi prototypique de *celui-ci* sont les suivantes :

1°) *Celui-ci* est une des variantes de l'expression *celui + modifieur*. Outre les particules démonstratives *-ci/-là*, *celui* peut être suivi d'un

1) Au sens le plus large du terme, c'est-à-dire le SN qui précède *cet être-ci* et qui désigne le même référent que ce mot.

2) Parmi mes informateurs il y en a qui n'admettent pas l'exemple (22), mais ils considèrent que (22) est meilleur que (21).

syntagme prépositionnel (*de + SN*) ou d'une proposition (*que + P*)¹⁾ :

- (23) Les paysages d'Europe sont plus variés que *ceux* d'Asie.
- (24) Ses arguments et *ceux*, encore plus convaincants, que tu as invoqués.

Dans ces deux derniers cas, seule l'anaphore nominale est possible. Je considère ainsi l'anaphore nominale comme l'emploi fondamental du pronom *celui*.

2°) Le pronom *celui* dans la structure *celui + modifieur* peut en général être paraphrasé comme *le N* (= nom de la catégorie anaphorisée) par exemple, *ceux* peut être paraphrasé en (23) comme *les paysages* et en (24) comme *les arguments*. D'autre part, la particule *-ci* peut être paraphrasée comme la proposition relative *qui se trouve près du locuteur* : *ce livre-ci = le livre qui se trouve près du locuteur*. Cette double paraphrase s'applique sans modification à *celui* de type (2) : en (2) *celui-ci = le livre qui se trouve devant* (= près de) *moi* (= le locuteur). Cependant, elle ne s'applique pas à *celui* de type (4) : en (4) *ceux ≠ les chimpanzés qui se trouvent près du locuteur*.

3°) Dans l'anaphore nominale, la valeur de *celui-ci*, indépendante de son antécédent, s'extrait normalement de la situation immédiate. Elle est de nature situationnelle. En revanche, étant donné que, dans l'anaphore pronominale, non seulement le rôle mais aussi la valeur est héritée de l'antécédent (c'est-à-dire d'un élément du discours), cette anaphore est de nature contextuelle. Or, le mécanisme démonstratif fonctionne, tout d'abord, dans la situation immédiate, le sens démonstratif étant étroitement lié avec un geste d'ostension et ce geste ne se manifestant que dans la situation immédiate. Même si le démonstratif a des emplois contextuels, ils sont considérés comme dérivés. Enfin, tant que *celui-ci* est un démonstratif, son emploi d'anaphore pronominale est dérivé de celui d'anaphore nominale.

Il s'agit maintenant d'éclairer la dérivation de l'anaphore nominale à l'anaphore pronominale. Il est assez connu que, dans l'anaphore nominale, s'il n'y a pas d'antécédent déterminable par le contexte, l'interprétation par défaut est qu'il s'agit d'êtres humains :

- (25) *Les très grands méprisent les plus petits, les forts les faibles.*
(Corblin 1990 : 233)

1) Les exemples (23) et (24) sont tirés du *Robert*.

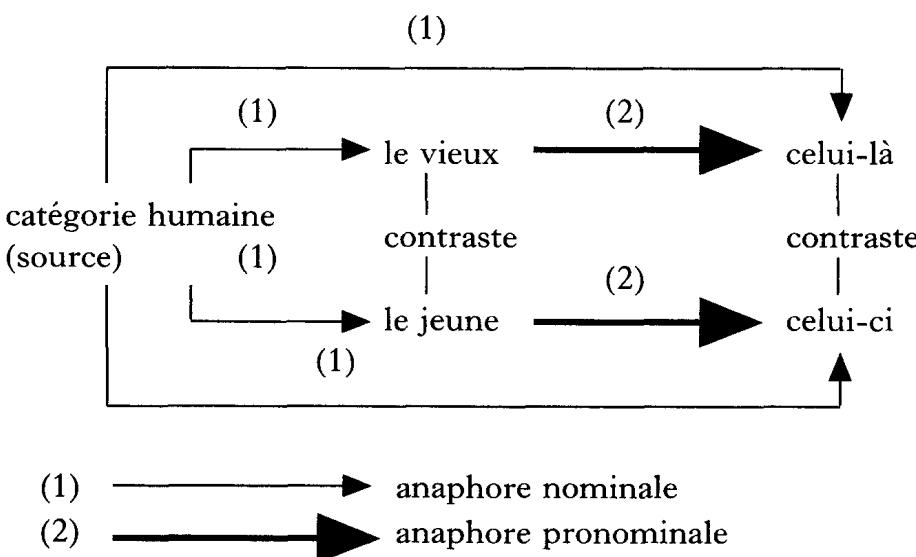
Celui se comporte de la même façon :

- (26) *Ceux qui pieusement sont morts...* (Hugo, in *le Robert*)

Celui-ci peut également anaphoriser un DSN interprété comme mentionnant des humains par défaut¹⁾ :

- (27) Les jeunes gens sont sans indulgence, parce qu'ils ne connaissent rien de la vie ni de ses difficultés. Le vieux est bon et doux, le jeune est implacable ; *celui-ci* ne sait rien, *celui-là* sait tout.

Cet exemple illustre la transition entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale. En (27), il existe une chaîne anaphorique²⁾ interconnectée ; la source de la chaîne est une catégorie humaine interprétée par défaut, les deux DSN *le vieux* et *le jeune* anaphorisent cette source par anaphore nominale, *celui-ci* et *celui-là* reprennent à leur tour le rôle de la source de la chaîne par anaphore nominale, mais ils prennent comme valeur *le vieux* et *le jeune*. La relation d'anaphore pronominale s'établit alors entre *celui-ci/-là* et *le jeune/le vieux*. Cette chaîne anaphorique est illustrée de la façon suivante :



1) (27) est construit à partir de l'exemple attesté (8) de Balzac. Le remplacement de *vieux critique* par *vieux* et de *jeune critique* par *jeune* donne une phrase parfaitement acceptable.

2) La chaîne anaphorique est définie

comme « une séquence d'expressions singulières apparaissant dans un contexte telles que si l'une de ces expressions réfère à quelque chose, toutes les autres y réfèrent également » (Corblin 1996 : 151).

Le contraste entre *le vieux* et *le jeune*, c'est-à-dire entre *celui-là* et *celui-ci*, est à la fois interne et externe. Il est interne au niveau de la source de l'anaphore nominale ; *le vieux* et *le jeune* sont des sous-catégories de la catégorie *humain*. Il est externe quand on considère *le vieux* et *le jeune* comme des catégories indépendantes.

Il est à noter encore qu'on admet ici un glissement de la situation d'énonciation. Le domaine dans lequel les locuteurs cherchent le référent d'un démonstratif est en principe la situation immédiate d'énonciation. Normalement, comme le montre l'emploi contextuel de *ce N*, l'objet mentionné par la langue est assez souvent saisi comme l'un des constituants de la situation. Cependant, dans le cas des SN *ce N-ci* et *ce N-là*, et surtout pour *ce N-ci*, l'élargissement de la situation d'énonciation reste très limité (voir infra, section II). C'est sans doute un contraste assez fort à l'intérieur de la catégorie *humain* comme en (27), qui permet l'élargissement du domaine dans lequel on cherche le référent de *celui-ci*.

La même analyse peut s'appliquer à l'exemple suivant :

- (28) En ce qui concerne l'amour, il n'y a que deux sortes de garçons, les pessimistes et les optimistes : *ceux-ci* pensent toujours que les filles sont amoureuses d'eux, *ceux-là* ont trop peur de leur réaction pour leur adresser la parole.

Dans cet exemple, il est possible de considérer que *ceux-ci* reprend, par anaphore nominale, le rôle *garçons* et renvoie comme valeur *les optimistes*. Cependant comme *pessimistes* et *optimistes* peuvent être considérés comme noms plutôt que comme adjectifs, l'analyse pronominale, consistant à dire que *ceux-ci* anaphorise le rôle et la valeur de *les optimistes*, est plus simple.

Il est aussi difficile de voir une anaphore nominale dans l'exemple suivant :

- (29) Démocrite et Héraclite étaient de nature bien différente : *celui-ci* pleurait toujours, *celui-là* riait sans cesse.
 (Grevisse, cité par Zribi-Hertz 1991 : 570)

On n'y trouve pas de candidat particulier à l'anaphore nominale, alors que l'anaphore pronominale est évidente. S'il reste une petite possibilité d'anaphore nominale en (29), c'est que le rôle des noms propres n'est pas

clair et qu'il est peut-être interprété comme *humain* par défaut¹⁾.

Dans l'exemple suivant, le contraste externe est rendu évident par la morphologie : *celles-ci* ne s'opposent pas à *celles-là*, mais à *ceux-là* dont le genre est différent :

- (30) Les écoliers sont secrètement occupés de ce qui préoccupe aussi les demoiselles dans leurs pensionnats ; quoi qu'on fasse, *celles-ci* parleront toujours de l'amant, et *ceux-là* de la femme. (Balzac in Discotext)

L'anaphore pronominale s'étend aux catégories non animées ; voici un exemple dans lequel le contraste se fait entre les catégories dont le genre est différent :

- (31) Pour elle, cette époque était révolue. Et du même coup toutes les époques dont on espère qu'elles vont apporter un sens à la vie. Un sens ou une consolation. Ni *celui-là* ni *celle-ci* n'étaient plus à la portée de Marie-Jeanne. (Gerber, cité par Veland 1996 : 394)

Passons à la dernière étape de l'anaphore pronominale par *celui-ci* ; dans ce dernier type d'exemple, *celui-là* est remplacé, en tant qu'objet de contraste, par un élément discursif saillant :

- (32) L'entrepreneur est le dernier rempart de ses employés. *Ceux-ci* lui demandent en retour d'avoir un certain charisme.
(*Le Nouvel Observateur*, cité par Zribi-Hertz : 574)

En (32), *l'entrepreneur*, sujet de la première phrase, est plus saillant que *ses employés*. *Celui-ci*, qui anaphorise l'élément le plus proche, s'oppose à *l'entrepreneur*.

IV. Solutions proposées

J'en viens à répondre aux questions posées à la section I.

(A) Rapport de l'anaphore pronominale avec l'anaphore nominale : L'une de mes hypothèses est qu'il existe une continuité d'emploi entre l'anaphore nominale et l'anaphore pronominale. Ces deux anaphores apparemment distinctes sont reliées par le biais de l'anaphore des

1) Je n'admet pas moi-même cette analyse. Dans Imoto (1996), j'ai montré que même un nom propre a un rôle qu'il lui est propre.

catégories humaines. L'état de transition est illustré dans l'exemple (27). Les exemples (27) à (32) illustrent les étapes d'un élargissement de l'anaphore nominale vers l'anaphore pronominale.

(B) Contraste externe dans un démonstratif :

Comme je l'ai expliqué à la section III, le contraste interne dans une catégorie supérieure est réinterprété comme contraste externe dans ses sous-catégories. L'anaphore nominale des éléments humains prend comme rôle la catégorie *humain*, par défaut. Cette catégorie sert de catégorie supérieure aux objets de l'anaphore pronominale, et le contraste entre ceux-ci devient externe.

(C) Raison pour laquelle *celui-là* employé tout seul est exclu dans l'anaphore pronominale :

Le contraste entre *celui-ci* et *celui-là* (ou un élément discursif saillant) joue un rôle central dans l'anaphore pronominale. Comme je l'ai signalé dans la section II, *celui-là* employé tout seul ne crée pas l'effet de contraste qui permette une anaphore pronominale.

(D) Conditions de la reprise pronominale par *celui-ci* :

Il est maintenant évident que l'effet de contraste est crucial. Les conditions pour l'anaphore se réduisent aux conditions de contraste. On peut dire la chose suivante :

- (33) Soient les syntagmes nominaux A et B, dans un contexte [... A... B... *celui-ci*]. *Celui-ci* anaphorise B si et seulement si on ressent un effet de contraste entre A et *celui-ci*.

Pour ce contraste, plusieurs facteurs interviennent, parmi lesquels les deux suivants :

- (34) Plus A est prééminent par rapport à B, plus on ressent ce contraste.
- (35) Plus *celui-ci* est saillant, plus on ressent ce contraste.

A propos de la « prééminence » les critères de Zribi-Hertz (17) sont valables. Quant à la saillance de *celui-ci*, des facteurs de prééminence identiques interviennent, mais il ne s'agit pas de comparaison. Tout ce que j'ai constaté dans les exemples, c'est que *celui-ci* en position de sujet accepte mieux l'anaphore pronominale que dans une autre position.

Zribi-Hertz a probablement trop simplifié les deux facteurs (34) et (35). Il est vrai que (34) exige que B ait un degré de saillance moindre, et que (35) requiert que *celui-ci* ait un plus haut degré de saillance.

Cependant la différence de degré de saillance entre B (antécédent) et *celui-ci* n'est pas un facteur en soi ; ce n'est qu'une conséquence de (34) et (35) pris ensemble. Il ne faut pas oublier le rôle important de l'élément A (objet de contraste)¹⁾. Par ailleurs, alors que (34) est une condition nécessaire et fondamentale, (35) ne joue qu'un rôle secondaire. Voyons les exemples de base sur lesquels se fonde la réflexion de Zribi-Hertz :

- (36) a. Le mari de Marie est parti mais celle-ci ne le sait pas encore.
 - b. *Le mari de Marie est généralement assis en face de celle-ci.
 - c. ?Le mari de la maîtresse de maison est généralement assis en face de celle-ci.
- (Zribi-Hertz 1991 : 571)

En (36), la différence entre (a) et (b) est expliquée par (35) et celle entre (b) et (c) par (34). On notera pourtant que toutes les phrases de (36) se conforment à la structure discursive formulée en (33) et que l'élément A (*le mari*) c-commande B (*Marie* ou *la maîtresse de maison*). La condition (34) est satisfaite au moins partiellement.

Tant que la condition (34) est suffisante, comme le montre (18), *celui-ci* se trouve même après une préposition. Dans l'exemple suivant, le calcul de l'empathie est compliqué :

- (37) (...) Samedi, M^{me} Blanc, que j'avais laissée sous la surveillance d'un inspecteur, s'est arrangée pour semer *celui-ci* en pénétrant dans un magasin à double issue... (...)

(Simenon, cité par Veland 1996 : 379)

Selon le critère de Zribi-Hertz, il faut décider de la prééminence entre *la surveillance* et *un inspecteur*, mais cela n'est pas facile, car *la surveillance* c-commande *un inspecteur*, mais *un inspecteur* est + humain alors que *la surveillance* est – humain. Selon ma proposition, la prééminence est à décider entre *M^{me} Blanc* et *un inspecteur*, et il est évident que *M^{me} Blanc* est suffisamment prééminent; dans ces conditions le contraste entre *M^{me} Blanc* et *celui-ci* s'établit, et l'anaphore pronominale est possible.

Par ailleurs la contrainte proposée par Zribi-Hertz n'explique pas clairement l'inacceptabilité de (15) : il est certain que selon les critères (17) il n'y a aucune différence de degré d'empathie entre *Pierre* et *celui-ci*,

1) Dans l'analyse de Zribi-Hertz, le rôle de A est aussi pris en compte, mais indirectement. A cause de la prééminence de A par rapport à B, B est marqué-E (moins empathie), et contribue ainsi à rendre supérieure l'empathie de *celui-ci*.

mais puisque *celui-ci* est en position de sujet et que *Pierre* est en position d'objet, il est possible d'admettre que *celui-ci* a un degré d'empathie plus élevé que *Pierre*. Selon l'hypothèse que j'ai proposée, les exemples (13) (15) et (16) sont exclus parce qu'ils ne satisfont pas à la condition de base (33) ; il leur manque l'élément A (objet de contraste de *celui-ci*). Enfin, la solution se réduit à (33). En considérant les deux facteurs (34) et (35), on peut prédire jusqu'à un certain point la possibilité d'une anaphore pronominale.

Hidetake IMOTO
professeur adjoint
à l'Université d'Osaka

Bibliographie

- Corblin, F. (1983) : « Défini et démonstratif dans la reprise immédiate », *Le français moderne* 51, pp. 118–134.
- Corblin, F. (1990) : « Typologie des reprises linguistiques : L'anaphore nominale ». *Les arguments discursifs et leurs systèmes de représentation*, Eds. M. Charoles and S. Fisher. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Corblin, F. (1995) : *Les formes de reprise dans le discours : Anaphore et chaîne de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- Discotext : Textes littéraires Français 1827–1923* (1992), CD-ROM, Hachette.
- Fauconnier, G. (1984) : *Espaces mentaux*, Les Editions de Minuit.

- Imoto, H. (1996) : « Le nom propre et la thèse de la dénomination », *Bulletin d'Etudes de Linguistique Française* 30, pp. 14–26.
- Kleiber, G. (1991) : « *Celui-ci/-là* ou comment montrer du nouveau avec du déjà connu », *Revue québécoise de linguistique* 21 (1) pp. 123–170.
- Veland, R. (1996) : *Les marqueurs référentiels celui-ci et celui-là*, Genève-Paris, Droz.
- Zribi-Hertz, A. (1991) : « Grammaire et empathie : à propos du pronom français *celui-ci* ». *De la musique à la linguistique : Hommages à Nicolas Ruwet*, Eds. L. Tasmowski and A. Zribi-Hertz. Paris, Communication et Cognition. pp. 568–582.